



Politique / Le parti Ecolo se mobilise

Peu d'étrangers voteront en octobre

L'ESSENTIEL

- Qu'ils soient ou non issus de l'Union européenne, trop peu d'étrangers s'inscrivent sur les listes d'électeurs.
- Il faut les y encourager en les informant, insiste Ecolo.

L'intention est bonne, la mise en application beaucoup moins : autorisés de scrutin communal depuis 2004, les ressortissants extra-européens ne profitent pas de ce droit et ils ne sont, en province de Liège, que 6 % à s'être inscrits pour les élections communales d'octobre prochain, regrette Écolo. Le parti plaide donc pour une « large campagne d'information » à l'égard des étrangers qui bénéficient théoriquement de ce droit de vote, qu'ils soient ressortissants ou non de l'Union européenne.

L'enjeu est de taille : dans la province, ce ne sont pas moins de 100.282 étrangers - 86.080 Européens et

14.202 Non-Européens - qui sont potentiellement concernés par les élections communales : les premiers doivent simplement être inscrits au registre de la population, les seconds doivent résider en Belgique depuis au moins cinq ans. Les uns et les autres doivent aussi s'inscrire spontanément sur la liste des électeurs dressée par leur commune de résidence, une démarche qu'ont entreprise 21 % des Européens et 6 % des Non-Européens seulement. « C'est peu, très peu, se désole Eric Jadot, député fédéral Ecolo. Cela signifie qu'il reste plus de 70.000 Européens et 13.000 personnes ressortissant d'un pays non européen à convaincre d'aller s'inscrire. » Plus précisément, ces étrangers non inscrits représentent 20.000 électeurs potentiels à Liège, 5.400 à Herstal, 5.000 à Seraing, 600 à Huy, 350 à Hannut... « Il appartient à tous les bourgmestres et tous les élus de prendre cette question au sérieux et de se mobiliser pour faire grimper ce taux d'inscription », poursuit le député en regrettant le « peu d'efforts » déployés par la Région et le fédéral. Ou que ces mêmes efforts soient parfois mal adaptés : le « passeport de l'électeur » utilisé par la Région n'est, par exemple, disponible qu'en français.

« Ce qui vaut pour la province de Liège

va aussi pour la Région, enchaîne Véronica Cremasco, députée wallonne. Alors qu'une étude faite en 2008 par l'ULg pointe clairement le lien entre campagne de sensibilisation et taux d'inscription. » Il y aurait donc lieu, insiste Écolo, de se mobiliser puisque l'échéance des inscriptions est fixée au 31 juillet.

« Les élus d'Écolo, reprend Véronica Cremasco, ont déposé dans chaque conseil communal où ils sont représentés une motion réclamant de l'autorité communale qu'elle adresse un courrier spécifique aux citoyens non belges ».

En région liégeoise, ces interpellations s'accompagnent d'une campagne de promotion sur le site internet du parti, du lancement d'une vidéo et de la distribution de brochures - en plusieurs langues - « rappelant les conditions et démarches à accomplir pour s'inscrire comme électeur. » Enfin, l'accès au scrutin régional n'est, pour Écolo, qu'un premier pas : « Il convient de poursuivre l'élargissement de la participation des citoyens via l'accès au droit de vote et à l'éligibilité aux élections provinciales, régionales et européennes » et il conviendrait d'« abroger la condition de nationalité nécessaire pour être conseiller au CPAS. » ■

JOËL MATRICHE

